



Le mot du Maire

En mars 2020, vous avez validé, à partir de deux listes et d'autant de projets, **une nouvelle équipe municipale**, pour Saint Victor de Cessieu. A partir de cette date et jusqu'en juin, l'ancien conseil municipal, le CCAS et l'exécutif pressenti de la nouvelle assemblée ont **travaillé ensemble à la gestion courante de la commune, à l'organisation du confinement et de la solidarité**. Je les remercie à nouveau tous ainsi que les bénévoles et le personnel communal, pour leur aide précieuse et leur investissement. Puis, à partir de l'installation de la nouvelle municipalité, autour des adjoints et des conseillers délégués, dans les commissions, force est de constater **une nouvelle dynamique collective**. Un patchwork fait d'expériences pour certains, de compétences multiples, de découverte du monde communal, de convivialité, d'informations, de formations, d'enthousiasme pour la chose publique, d'investissement, d'implication, de présence et de temps de travail a cimenté l'équipe. A partir d'un **audit financier de début de mandat, une nouvelle fois très positif**, le conseil municipal, dans une démarche participative, travaille d'arrache-pied, au **développement de notre commune**. Avec un fil rouge actuel, l'organisation des mesures pour **stopper la pandémie de COVID**. Pour laquelle il œuvre et continuera de travailler aussi au quotidien. Il souhaite aussi initier une **nouvelle politique sociale et culturelle**. L'objectif est de **développer la solidarité** en direction des plus défavorisés et aussi de **favoriser l'accès à la culture**. Pour illustrer cette nouvelle dynamique, une nouvelle formule du bulletin municipal « *S' Vic' Infos* ».

Bonne lecture !

Jean-Charles Gallet

Restons unis et mobilisés !

De Mars à Mai 2020, notre village semble s'être endormi. Plus de bruit, plus de mouvement... Confinement, école à la maison, télétravail, restrictions de nos relations sociales, limitation de nos sorties, port d'un masque, gestes barrière... des mesures nécessaires pour enrayer la circulation du coronavirus.

Dans notre commune, il a fallu s'adapter et agir :

- Ouverture d'une garderie à l'école pour accueillir les enfants du personnel soignant encadrés par des enseignants et du personnel périscolaire.
- Actions solidaires par le CCAS et des bénévoles envers les personnes fragiles et/ou isolées.
- Livraisons à domicile (boucherie, boulangerie, pharmacie, superette VIVAL)
- Fabrication de masques par les Aiguilles Brodeuses et des bénévoles.
- Continuité des services administratifs municipaux soit en télétravail, soit en présentiel sur rendez-vous.
- Gestion de l'entretien de la commune par les agents techniques.

La municipalité remercie tous les acteurs d'actions solidaires durant cette période inédite. Des fleurs ont été offertes aux couturières pour leur engagement.

Le 11 Mai 2020, le déconfinement a été possible.

- Réouverture de l'école avec un protocole sanitaire strict mis en place par les enseignants et la municipalité.

- Nouvelles règles d'accueil et d'entretien dans les locaux scolaires et communaux.
- Réouverture de la mairie, des commerces, des restaurants et des bars.

En octobre, la seconde vague déferle sur la France. Dans un premier temps, un couvre-feu est instauré dans les métropoles. Puis, c'est l'annonce redoutée mais nécessaire du confinement.

Les commerces de première nécessité restent ouverts ainsi que les établissements scolaires. Il faut à nouveau limiter les déplacements et les rassemblements. L'attestation redevient indispensable.

Il est important que notre civisme soit exemplaire en respectant les nouvelles mesures gouvernementales afin de freiner la propagation du virus.

PRENEZ SOIN DE VOUS !



Les couturières bénévoles
(photo prise en septembre avant le port obligatoire du masque)

L'équipe municipale

Jean-Charles
GALLET



Maire
Délégué intercommunalité
Finances et budget
Urbanisme

Jean-Pierre
LOVET



1^{er} adjoint
Adjoint
Parcours éducatif
et caisse des écoles

Isabelle
FERROUD



**Conseillère
déléguée**
Intercommunalité

Colette
GRUFFAZ



2^e adjointe
Adjointe
Vice-présidente CCAS

Maud
PITAUTI



**Conseillère
déléguée**
Finances et budget
Urbanisme

Irène
BADIN



Conseillère

Sébastien
TERRIER



3^e adjoint
Adjoint
Cadre de vie
et environnement

Alda
LACAN



**Conseillère
déléguée**
Parcours éducatif
et caisse des écoles

Michel
BONTOUX



Conseiller

Isabelle
FOURNIER



4^e adjointe
Adjointe
Concertation et
communication

Maryline
DE ROECK



**Conseillère
déléguée**
CCAS

Sylvie
HALLER



Conseillère

Maxime
DURAND



5^e adjoint
Adjoint
Vie associative,
Animation
Sport et culture

Sébastien
MONTFOLLET



**Conseiller
délégué**
Cadre de vie
et environnement

Patrice
MONAT



Conseiller

Sandrine
TARAMASZ



Conseillère

Sébastien
OLLAGNIER



**Conseiller
délégué**
Concertation et
communication

Yoann
SAUGEY



Conseiller

Ludovic
VINCENT



Conseiller



Commission Finances et budget



Commission Urbanisme



Commission Parcours éducatif et caisse des écoles



Commission CCAS - Action sociale, jeunesse, solidarité, politique intergénérationnelle et handicap



Commission Cadre de vie et environnement, aménagement, travaux, voirie, bâtiments et tranquillité publique



Commission Concertation, communication interne et externe, accès à l'information et démarche participative



Commission Vie associative, animation, sport et culture

Les articles du bulletin reprennent ce code couleur.





Mélanie Chever



Basil Fragey



Personnel périscolaire

Rentrée des classes

Début septembre 2020, les **241 élèves** et l'**équipe enseignante dirigée par M^{me} Morel** se sont retrouvés pour une nouvelle année scolaire que nous leur souhaitons sereine et enrichissante. Les enfants sont répartis dans **3 classes de maternelle, 6 classes d'élémentaire** et **une classe ULIS**.



Mickaël Bron

Nous souhaitons une **bonne retraite à Sylvie Bouvier** et la **bienvenue** à deux nouveaux enseignants, **Mélanie Chever et Basil Fragey**, ainsi qu'à **Mickaël Bron** qui anime chaque jour la partie sportive durant la pause méridienne.

L'accueil périscolaire et la restauration scolaire sont gérés par la mairie. Le **logiciel « Parents-services »** permet d'y inscrire vos enfants le jour même jusqu'à 7h45.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, le menu du jour est :

- **Validé par Pauline Garnier**, diététicienne et nutritionniste,
- **⊕ BIO** pour proposer un choix varié de produits issus de l'agriculture bio et réduire l'impact des pesticides dans l'assiette,

- **⊕ LOCAL** pour promouvoir les filières courtes, réduire l'empreinte carbone et créer un lien avec les producteurs bio les plus proches,
- **⊕ SAIN** pour respecter l'équilibre nutritionnel, favoriser la diversité alimentaire et le fait maison,
- **⊕ DURABLE** pour sensibiliser les enfants à l'écologie et lutter contre le gaspillage.

Notre restaurant sera **labellisé ECOCERT** en 2020-2021 pour mieux répondre à ces enjeux sociétaux et environnementaux de santé publique. Cela valorisera et fédérera les initiatives déjà entreprises et en incitera de nouvelles.

Adressage

La qualité de la dénomination des rues et la numérotation des habitations et des entreprises sont très importantes pour **l'accès rapide des services d'urgence et de secours**, pour la **simplification des raccordements des réseaux** (eau/électricité) et pour, dans l'avenir, le **déploiement de la fibre**.

En effet, pour l'installation de cette dernière, une grande précision d'adressage est nécessaire.

C'est pourquoi, **certaines rues et impasses ont besoin d'être renommées et certaines habitations renumérotées**.

Les personnes concernées ont été directement informées de l'avancement de ces modifications par courrier et des réunions ont été organisées pour certains quartiers.



Les travaux complémentaires de l'association « Histoire et Patrimoine » et la commission cadre de vie et environnement font référence au passé de certains sites. Pour celui de l'ancienne usine Giroud les impasses de la Bobine, de la Filature, des Jardins et chemin de la Soierie s'ajouteront au chemin Giroud et route de Doissin.

Suite aux changements d'adresses qui devraient intervenir au cours du **premier trimestre 2021**, la municipalité vous informe que des permanences seront mises en place par le CCAS afin de **vous aider dans vos démarches administratives**.

Lors de la remise des documents officiels d'attribution de votre nouvelle adresse, il vous sera possible de faire la demande d'un **accompagnement personnalisé**.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter la mairie qui saura vous orienter vers les personnes en charge de ce dossier.

Dépôts sauvages

Les agents communaux ramassent chaque semaine des sacs poubelle et autres déchets déposés au pied des collecteurs de notre commune.

Les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende de 68 € à 1 500 € (articles R.633-6, R.644-2 et R.635-8 du code pénal).

Il est rappelé à chacun que des points d'apport volontaire, containers, poubelles publiques sont mis à disposition.

La déchèterie est ouverte :

Lundi et mercredi : 13h30 à 17h30

Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Nous comptons sur votre civisme pour que notre environnement reste agréable.



Services techniques

Dans une **démarche éco-responsable**, les services techniques ont été dotés d'un nouveau véhicule. Un **Kangoo électrique et automatique** sillonne silencieusement les rues du village.

Deux personnes sont venues compléter l'équipe des services techniques :

- **Zoé Comte**, étudiante à Grenoble, est en contrat d'apprentissage d'aménagement paysager pour 2 ans. Ce contrat repose sur une alternance école/entreprise et lui permet de mettre en pratique ses connaissances théoriques. La municipalité souhaite promouvoir ce type de contrat permettant une immersion professionnelle.
- **Yannick Cruz-Mermy** a intégré l'équipe le 6 juillet 2020 et renforce l'équipe tous les matins.

Nous sommes ravis de voir ces nouveaux agents embellir et entretenir notre beau village !



(Sans oublier Cécile Anselme !)

Référents de quartier

La nouvelle équipe municipale met en place des référents de quartier par binôme avec un membre du CCAS, afin qu'ils soient un **relai entre les administrés et la mairie**. Leur rôle est de transmettre certaines informations, régler quelques problématiques des habitants et créer un réel lien de confiance et d'écoute.

Vous recevrez un flyer explicatif avec le nom des élus référents de votre quartier pour les contacter en cas de besoin.

Plan Grand Froid

Si vous avez 65 ans ou plus, êtes porteur d'handicap ou personne fragile :

- Évitez de sortir aux heures les plus froides,
- Faites vérifier votre chauffage et vos aérations,
- Mangez et buvez normalement,
- Prévoyez des provisions et médicaments.

Vous pouvez demander votre inscription auprès du CCAS en appelant au 04 74 33 40 80.

Soirée concert/cinéma

Prévue en plein air, la soirée concert/cinéma du 13 août s'est finalement déroulée dans le gymnase compte-tenu d'une météo capricieuse.

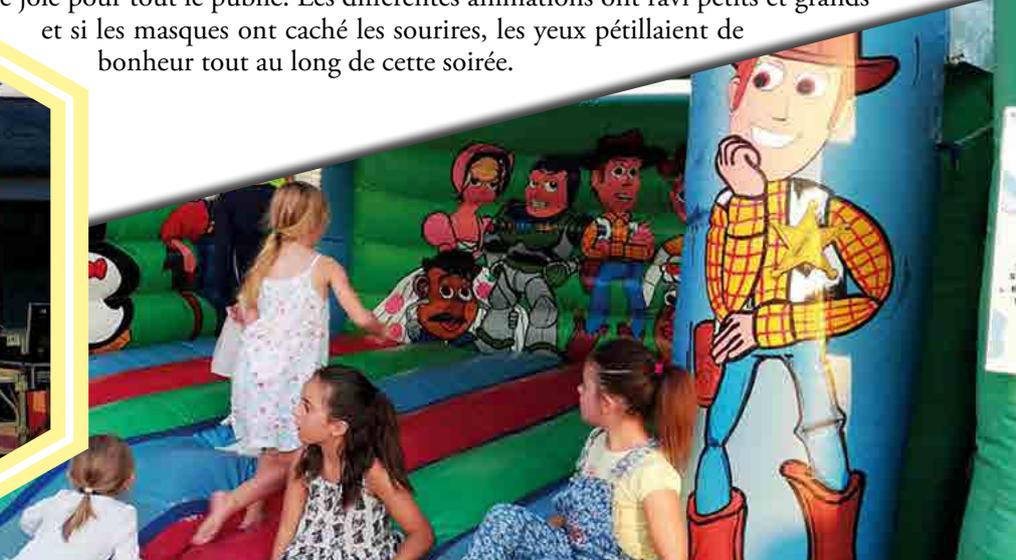
Les spectateurs ont pu apprécier la **musique pop-rock de David Farges** ([f](#) Fardav63) ainsi que la **séance de cinéma offerte par les Vals du Dauphiné**.

Au programme : détente et rires partagés avec le film « *Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?* »



Bringuette à Saint-Victor

C'est au cœur du village, sur la **Place de Vaux**, que s'est déroulée la « **Bringuette à St Victor** » le samedi 5 septembre 2020. Ce moment festif et convivial a été une parenthèse de légèreté et de joie pour tout le public. Les différentes animations ont ravi petits et grands et si les masques ont caché les sourires, les yeux pétillaient de bonheur tout au long de cette soirée.



Zoom sur... Bulle de détente



Envie d'un moment de détente ?

Retrouvez **Christelle** dans sa Bulle de détente, un espace bien-être situé au **1489 chemin du Bas Vallin**. Elle vous y accueillera et prendra soin de vous.

Diplômée en 2002 et passionnée, elle poursuit régulièrement sa formation afin de **prodiguer des soins innovants**.

Son cabinet d'esthétique propose des **soins pour le visage** (démaquillage, gommage, modelage) adaptés en fonction du type de peau, à base de produits naturels (sucre, miel, avocat, huiles essentielles). Un **soin anti-âge** peut être réalisé pour lisser, redensifier, repulper votre visage. Vous pourrez prolonger ces instants de détente par des **soins pour le corps** (épilation, gommage, modelage, enveloppements, massages traditionnels ou aux pierres chaudes). Un programme vous aidera à **affiner votre silhouette**. **Des soins pour les mains et les pieds** et vous vous sentirez bien jusqu'au bout des ongles !

Vous trouverez également chez Bulle de détente une **gamme de produits fabriqués en France** aux senteurs naturelles.

« Je choisis de prendre mon bien-être en urgence plutôt que de prendre mon mal en patience. »

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, contactez Christelle au **06 62 59 65 32**.



Que va devenir l'ancien bureau de poste ?

Un projet de réhabilitation de l'ancien bureau de poste est à l'étude. Il est prévu la **création d'un cabinet paramédical** au RDC avec l'accueil des deux ostéopathes du village et d'un **logement type T3** à l'étage. Dans un premier temps, une recherche d'aides financières est en cours et les plans sont terminés.

Devenez acteur de votre village !

La commission Cadre de vie - Environnement **recherche toujours des bénévoles** pour l'entretien des chemins et la réouverture de certains sentiers dans la forêt de Vallin.

La même demande sera engagée pour les berges de l'Hien.

Si cela vous intéresse, contactez-nous par mail à mairie@saintvictordecessieu.fr ou par téléphone au **04 74 33 40 80**.



Sécurité à l'étude chemin de Gorgeolas

Suite à l'affluence de véhicules ainsi qu'à la vitesse excessive mesurées sur ce chemin, la commission Cadre de vie a travaillé sur un aménagement routier afin de **sécuriser les riverains, les piétons et cyclistes empruntant ce chemin**.

Le projet a été présenté aux riverains et a été validé en conseil municipal. **Les travaux ont débuté le 17 novembre dernier**.

Pour les rues ou zones à risques, connues de la municipalité, des études seront menées au fur et à mesure du mandat car il est difficile d'intervenir partout simultanément.

L'offre culturelle numérique

Le Département de l'Isère propose gratuitement l'accès à **des milliers de ressources en ligne** : livres, musiques, films, revues, cours en ligne, albums jeunesse, spectacles classiques... Il y en a pour tous les goûts !

Ce service est géré par la médiathèque départementale de l'Isère.

Il suffit de s'inscrire sur le site : mediatheque-departementale.isere.fr

Venez participer aux commissions municipales !

Il est possible, si cela vous intéresse, de venir participer à une commission municipale.

Vous devez déposer en mairie ou nous transmettre par mail à mairie@saintvictordecessieu.fr une lettre de motivation

Vous serez contacté rapidement pour donner suite !

Annulation du repas des aînés

Il faut s'y résoudre : le repas de nos aînés n'aura pas lieu cette année ainsi que la distribution des colis de Noël. La décision est prise dans un souci de **protection du public** concerné. Des **bons d'achat** à utiliser dans les commerces et chez les producteurs du village seront offerts par le CCAS pour les fêtes de fin d'année.

Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager ? Alors, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de pouvoir organiser un **moment convivial** d'accueil dans votre nouveau lieu de vie et vous **donner toutes les informations nécessaires**.

Merci de nous envoyer votre nom et votre adresse par mail à i.fournier@saintvictordecessieu.fr

AGENDA

Novembre
27 **Don du sang**

🕒 16h30 - 19h45 📍 Gymnase

Décembre
18 **Marché de Noël**

🕒 17h - 23h 📍 Place de Vaux

Janvier 2021
11 **Conseil municipal**

Décembre
14 **Conseil municipal**

Si vous avez des questions merci de nous les envoyer par mail à i.fournier@saintvictordecessieu.fr

Décembre
19 **Marché de Noël**

🕒 9h - 18h 📍 Place de Vaux

Janvier 2021
15 **Vœux du maire**

🕒 19h

Artisans, commerçants, entrepreneurs... Faites-vous connaître !

La municipalité vous transmettra prochainement un courrier afin de connaître vos besoins et attentes. Une commission vous sera dédiée afin de vous accompagner dans votre développement et favoriser l'attractivité du village.

Afin d'être référencés sur le futur site de la mairie et sur un flyer distribué aux habitants pour favoriser la démarche locale, envoyez-nous vos coordonnées (carte de visite ou flyer) à i.fournier@saintvictordecessieu.fr

Astreinte d'urgence d'élus

Afin de pouvoir répondre à toute situation d'urgence des administrés, en dehors des services de secours (gendarmerie, SAMU et sapeurs-pompier), la mairie met en place une astreinte d'élus.

A compter du 1^{er} décembre 2020, la ligne actuelle 04 74 33 40 80 sera redirigée dès la fermeture de la mairie.

Restez connecté



ILLIWAP



Toutes les informations nécessaires sur la vie de la commune y apparaissent. C'est gratuit et sans publicité !
Flashez le code QR et téléchargez l'application sur votre téléphone.



Facebook



Vous aurez toutes les informations importantes sur la commune, des articles et photos des acteurs de notre village !
Flashez le code QR ou rdv sur www.facebook.com/stvictordecessieu/

Numéros utiles et vie pratique

Mairie

62, place de l'église - 38110 Saint Victor de Cessieu
04 74 33 40 80
mairie@saintvictordecessieu.fr
(attention : site internet en maintenance)

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et mercredi : 8h-12h et 13h30-17h30 | Jeudi : 8h-12h | Vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

Permanence CCAS

En mairie avec Colette GRUFFAZ, vice présidente du CCAS, uniquement sur rdv les vendredis après-midi.
Contactez-la par mail à c.gruffaz@saintvictordecessieu.fr

Médiathèque

244, montée du village - 38110 Saint Victor de Cessieu
04 74 96 65 29 - mediatheque@saintvictordecessieu.fr
www.bibliotheques.vallee-hien.fr
<https://mediatheques.valsduadaphine.fr>

Horaires d'ouverture (Hors vacances scolaires) :

Lundi : 16h-17h30 | Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h
Vendredi : 16h30-18h30 | Samedi : 10h-12h

Déchèterie SMND

ZA Giroud - 38110 Saint Victor de Cessieu
08 90 61 65 91
www.smnd.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi : 13h30-17h30 | Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30

Ramassage des ordures ménagères

Tous les mardis matins et que les semaines impaires pour les sacs jaunes.
Sortez vos poubelles la veille au soir et **merci de ne pas déposer vos sacs jaunes plusieurs jours à l'avance !**

Prochain numéro en janvier 2021. Suivez nous sur

